CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MYFREESHOP

RÉALISATION ET MISE EN LIGNE D'UN SITE INTERNET DE VENTE EN LIGNE

1. RÉALISATION ET MISE EN LIGNE D'UN SITE INTERNET

- 1.1 Obligations de LSM : LSM s'engage à la réalisation et à la mise en ligne du Site Internet incluant la configuration des données communiquées par le Client et la réalisation des éléments graphiques du Site Internet, dans un délai de 1 mois, à compter de la réception de l'ensemble des informations transmises, par écrit, par le Client.
- 1.2 Obligations du Client : Le Client s'engage à donner, par écrit et au plus tôt, les informations complètes nécessaires à la réalisation du Site Internet par LSM et notamment le Nom de domaine souhaité par le Client. Le Client est seul responsable des données communiquées à LSM dans le cadre de la réalisation du Site Internet selon les termes et conditions du Bon de commande et des présentes conditions générales de vente.
- 1.3 Déclarations et garanties de LSM : Il est convenu que LSM ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des conséquences liées à l'exploitation et à la diffusion par le Site internet exploité par le Client de l'intégration au sein dudit Site des données lui ayant été communiquées par le Client. LSM se réserve le droit de modifier à tout moment les caractères de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs techniques.
- 1.4 Propriété intellectuelle : LSM s'engage à céder au Client tous les droits de propriété intellectuelle, dont il est titulaire sur le Site internet et ses Composants, à compter de la mise en ligne effective du Site internet et du règlement de la totalité de la facture.
- 1.5 Conditions financières relatives à la réalisation et mise en ligne du Site internet En contrepartie de la Prestation de services de réalisation, de mise en ligne du Site internet et de sa cession au Client à compter de sa mise en ligne par LSM, le Client est redevable d'un prix forfaitaire dont le montant est précisé dans le Bon de commande. En toute hypothèse, le montant total TTC dû devra être payé par le Client au plus tard le jour de la mise en ligne effective du Site internet.

2 - NOM DE DOMAINE

- 2.1 Obligations de LSM : Si la dénomination du Nom de domaine choisi par le Client est disponible, LSM ou son mandataire s'engage à acheter le Nom de domaine et à l'enregistrer auprès d'un registrar. LSM ou son mandataire ne procèdera à l'enregistrement que d'un seul Nom de domaine si le Client en avait indiqué plusieurs disponibles, sauf stipulations écrites contraires. En cas de renouvellement par tacite reconduction des conditions et termes du Bon de commande et des conditions générales de vente, LSM ou son mandataire s'engage à renouveler l'enregistrement du Nom de domaine du Client. Au terme de la durée de la ou des Prestations de services, le Nom de domaine sera automatiquement cédé au Client, dans le respect du troisième alinéa de l'Article 2.2 des présentes : le Client sera alors redevable à LSM d'un montant de 200 euros HT correspondant aux frais administratifs liés à la cession du Nom de domaine incluant notamment le transfert effectif du Nom de domaine, les enregistrements et inscriptions afférents à ce transfert effectués par LSM ou son mandataire.
- 2.2 Obligations du Client : Le Client s'engage à payer la prestation définie à l'Article 2.1 des présentes conditions générales de vente conformément à ce qui est convenu sur le Bon de commande. En cas de cession du Nom de domaine au Client, ce dernier s'engage à communiquer à

LSM au moins trois (3) mois à l'avance toutes les informations nécessaires pour le transfert effectif du Nom de domaine.

3 - HÉBERGEMENT DU SITE INTERNET

- 3.1 Obligations de LSM: LSM ou son mandataire s'engage à rendre le Site internet accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sauf cas de force majeure telle que décrite à l'Article 3.3 des présentes conditions générales de vente. 3.2 Obligations du Client: Le Client est tenu de payer le prix correspondant à l'Hébergement tel qu'indiqué sur le Bon de commande. Le Client sera tenu d'obtenir toutes les autorisations légales, réglementaires ou administratives nécessaires à l'ouverture et à l'exploitation du Site internet.
- 3.3 Déclarations et garanties de LSM : Le Client décharge LSM de toute responsabilité quant aux données stockées. La responsabilité de LSM ne saurait être engagée si les serveurs permettant l'Hébergement du Client étaient indisponibles pour des raisons de force majeure, incluant notamment les grèves, les émeutes, la guerre, les tempêtes, les tremblements de terre, la défaillance du réseau public de distribution d'électricité et/ou du réseau public des télécommunications, la perte de connectivité internet dues aux opérateurs publics et privés dont dépend le système d'Hébergement. LSM N'EST PAS RESPONSABLE DE PRÉJUDICES TELS QUE NOTAMMENT LE PRÉJUDICE COMMERCIAL, LA PERTE DE CLIENTÈLE, LA PERTE DE COMMANDE OU LA PERTE D'IMAGE DE MARQUE.

4 - MODIFICATIONS DU SITE INTERNET

- 4.1 Obligations de LSM: Après la mise en ligne du Site internet, le Client peut demander à LSM d'effectuer des Modifications sur ledit Site dans le cadre du forfait annuel. Ces modifications consistent en la modification de fond et de forme (ajout ou retrait d'une image, d'une information...) du Site internet, à l'exclusion de toute intervention corrective en cas de dysfonctionnement dû à un virus informatique notamment, représentant au maximum une durée annuelle de 3 heures de travail de LSM ou son mandataire. Au-delà de 3 heures de travail par an effectuées par LSM ou son mandataire pour le Client, toute nouvelle modification sur le Site internet sera facturée, en sus, à l'heure, au prix de 75 euros HT. Dès la 4ème heure de travail par LSM ou son mandataire, un devis sera proposé par LSM au Client.
- **5 DURÉE DES PRESTATIONS DE SERVICES ÉNUMÉRÉES AUX ARTICLES 2 A 4 DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :** Pour les Prestations de services, hors celle de Réalisation et mise en ligne du Site internet, les conditions et termes du Bon de commande et des présentes conditions générales de vente sont conclus pour une durée déterminée d'une année à compter de la date indiquée sur le Bon de commande. Au terme de la période susmentionnée, les conditions et termes du Bon de commande et des présentes conditions générales de vente se renouvelleront par tacite reconduction pour une année, sauf dénonciation de l'une des parties adressée à l'autre, à son siège social, par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins 3 mois avant l'échéance de la période contractuelle en cours. L'annonceur pourra à tout moment choisir de les retirer.

6 - MODALITES DE PAIEMENT

Le Prix mentionné sur le bon de commande de LSM sera payé par le Client suivant les modalités mentionnées sur le bon de commande signé par le Client.

7 - OBLIGATION DE LSM

Compte tenu de la nature de la prestation fournie par LSM, aucune obligation de résultat ne saurait être mise à la charge de LSM. Le Client reconnaît expressément que l'ensemble des obligations de LSM au titre du présent Contrat sont des obligations de moyens et en aucun cas des obligations de résultat. LSM s'engage à faire ses meilleurs efforts pour faire progresser, dans un délai de six (6) mois à compter de la communication des codes ftp par le Client, le positionnement du Site du Client jusqu'à la première page du moteur de recherche Google à partir des mots-clés choisis par le Client, associés à une ville ou un département en fonction du choix du Client mentionné sur le bon de commande. La prestation de LSM comprend : l'émission, sur demande du client, d'un rapport mensuel relatif au référencement du Site ; la préconisation de changement d'url du Site et l'éventuel enregistrement de l'url préconisé ; la modification du code de la page d'accueil du Site et des autres pages; la mise en place de pages de code supplémentaires sur le serveur du Client via un accès « ftp »; l'échange progressif de liens avec de nombreux sites internet pour augmenter la notoriété du site. La responsabilité de LSM n'est pas engagée en cas d'impossibilité ou de mauvaise performance du référencement du Site du Client lorsque le Client a effectué des modifications du Site sans en informer LSM. LSM ne garantit en aucun cas que le positionnement du Site du Client sera maintenu après la résiliation du Contrat.

8 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à effectuer toutes les modifications et préconisations demandées par LSM. Le Client s'engage à payer le prix des Services suivant les modalités mentionnées sur le bon de commande signé par le Client. Le Client reconnaît qu'en cas de non-respect des modalités de paiement mentionnées sur le bon de commande signé par le Client, LSM sera fondé à réclamer le paiement de l'intégralité du montant restant due jusqu'au terme de la période contractuelle en cours, majoré d'une pénalité de retard de 10%.

- **9 DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :** Les éléments originaux créés par LSM dans le cadre du référencement du Site du Client reste la pleine et entière propriété de LSM.
- **10 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES :** Les informations demandées au Client par LSM sont nécessaires au traitement de la commande et seront traitées comme confidentielles par LSM. Le Client s'interdit de communiquer à tout tiers les informations relatives au savoir-faire de LSM et aux interventions techniques effectuées sur le Site dans le cadre de l'exécution du présent Contrat.

11. CONDITIONS FINANCIÈRES DES PRESTATIONS DE SERVICES

Le règlement des sommes dues par le Client à LSM s'effectue, en intégralité, par chèque ou par prélèvement bancaire, à la date indiquée sur le Bon de commande. La date de paiement convenue contractuellement ne peut être remise en cause unilatéralement par le Client sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige. Tout retard de paiement donnera lieu à l'application d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage exigible le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce. Les pénalités de retard seront exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Tout retard de paiement rendra le Client de plein droit débiteur, à l'égard de LSM, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 40 euros. Si les frais de recouvrement exposés devaient être supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, LSM pourrait demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

12. NULLITÉ D'UNE CLAUSE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Si l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions desdites conditions générales qui demeureront en vigueur entre les parties.

13. NON-RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées par les présentes conditions générales de vente, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

14. LOI APPLICABLE

Les conditions générales de vente et le Bon de commande sont régis par la loi française.

15. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales de vente et du Bon de commande sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de GRASSE, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.